

EXTRAIT DES PRINCIPALES CONDITIONS APPLICABLES PAR LA BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DE LA CÔTE D'IVOIRE

Les tarifs affichés sont conformes à l'instruction N°004-05-2015 relative au canevas de présentation harmonisée des tarifs des produits et services bancaires offerts par les établissements de crédit à leur clientèle

ISO
9001

apave
Certification

JANVIER 2025

TAUX DE RÉFÉRENCE

Les conditions débitrices applicables aux concours par caisse, par escompte ou mobilisation de papier, ainsi qu'aux opérations de portefeuilles, que ces concours ou opérations soient à court, moyen ou long terme, sont fixées librement entre les parties, sous réserve des dispositions légales relatives au taux d'usure. Conformément à ces dispositions, le taux effectif global du crédit, notamment les frais, les commissions et rémunérations de toute nature compris, ne peut excéder le taux d'usure. Toutefois, les crédits à moyen et long terme, consentis avant le 1er octobre 1993, continuent à être assujettis à leurs conditions contractuelles d'origine, à moins d'une révision librement convenue entre les parties.

Toute référence au taux d'escompte dans la fixation des conditions débitrices à la clientèle est supprimée. La banque fixe librement le taux de référence applicable aux opérations de sa clientèle.

TAUX DE BASE BANCAIRE EN ABRÉGÉ « T.B.B. » : 11% depuis le 1er mai 2003

TAUX D'USURE : 15% à partir du 1er janvier 2014

Les conditions débitrices ne peuvent être majorées que des impôts et des taxes payés à l'occasion de la conclusion des contrats de prêt.

Pour l'application de ce barème, il convient d'entendre par crédit à court terme les concours bancaires dont la durée n'excède pas 2 ans ; par crédit à moyen terme ceux dont la durée est supérieure à 2 ans, mais n'excède pas 7 ans et par crédit à long terme, les crédits d'une durée supérieure à 7 ans.

TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE DES CORPORATES

I. CONDITIONS GÉNÉRALES DU COMPTE

1.1.	Conditions d'ouverture de compte	
1.1.1.	Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	
1.1.1.1.	Dépôt à terme société, ONG et Associations	Nous consulter
1.1.1.2.	Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instrument	Gratuit
1.1.1.3.	Compte courant	Gratuit
1.1.1.4.	Dépôts initiaux pour les ouvertures de comptes	1 000 000 FCFA (minimum requis à l'ouverture d'un compte entreprise). Hormis les multinationales et les extensions de relation"
1.1.1.5.	Autres types de comptes	Gratuit
1.2.	Conditions de Clôture de compte	
1.2.1.	Dépôts à terme société, ONG et Associations	Gratuit (Résiliation avant terme: pénalité consistant en une réduction de 1% du taux négocié, dans la limite du taux légal minimum en vigueur)
1.2.2.	Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instrument	Gratuit
1.2.3.	Compte courant (Société et Entreprise individuelle)	Gratuit
1.2.4.	Lettre de clôture juridique	10 500 FCFA
1.2.5.	Autres types de clôture de comptes	Gratuit

II. SERVICES RATTACHÉS AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

2.1.	Gestion de comptes		
2.1.1.	Conditions débitrices et frais		
2.1.1.1.	Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle	14,50%	
2.1.1.2.	Commission de plus fort découvert	0,25%	
2.1.1.3.	Commission de mouvement au débit sur compte courant	0,10% min 13 500 FCFA / Mois sauf dérogation	
2.1.1.4.	Frais de dossier de traitement de demande d'accord de dépassement ou exceptionnel (DAD,DAE)		
2.1.1.4.1.	Commission de dépassement sur compte autorisé	De 1 à 50 000 000 FCFA	0,30% min 150 000 FCFA
		De 50 000 001 à 100 000 000 FCFA	0,50% min 250 000 FCFA
		Montant > 100 000 000 FCFA	1%
2.1.1.4.2.	Commission de dépassement sur compte non autorisé	Commission + Frais de forçage de 10 000 FCFA par opération	
2.1.1.5.	Frais de tenue de compte	22 000 FCFA / Mois	
2.1.1.6.	Arrêté de compte	cf. <i>Frais de tenue de compte</i>	
2.1.1.7.	Relevé récapitulatif des frais annuels	Gratuit	
2.1.2.	Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	Gratuit	
2.1.3.	Relevés de compte		
2.1.3.1.	Mensuel	Gratuit	
2.1.3.2.	A la demande (Mois en cours)	Extrait de compte de - de 6 mois	7 500 FCFA
		Extrait de compte de + de 6 mois	10 000 FCFA
2.1.3.3.	Autre période (Tarif par mois)	Document de - 2 ans	15 000 FCFA
		Document de + 2 ans	30 000 FCFA
2.1.3.4.	Implémentation Relevés Quotidiens AFB120	30 000 FCFA / Mois	
2.1.4.	Attestations bancaires		
2.1.4.1.	Augmentation de capital	100 000 FCFA	
2.1.4.2.	Capacité financière	50 000 FCFA	
2.1.4.3.	Attestation de solde	31 000 FCFA	
2.1.4.4.	Attestation de ligne de crédit	50 000 FCFA	
2.1.4.5.	Attestation de redevance / non redevance	51 500 FCFA	
2.1.4.6.	Autres types d'attestations bancaires		
2.1.4.6.1.	Attestation de virement	17 000 FCFA	
2.1.4.6.2.	Attestation de clôture	51 500 FCFA	
2.1.5.	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	100 FCFA	
2.1.6.	Frais pour procuration	10 500 FCFA	
2.1.7.	Modification de procuration sur compte	6 000 FCFA	
2.1.8.	Conditions créditrices		
2.1.8.1.	Produits d'épargne	Non applicable	
2.1.8.2.	Autres dépôts	Non applicable	
2.1.8.3.	Intérêts créditeurs sur les comptes à terme	Dépôt à terme	
		10 000 000 FCFA max / 1 an max	Réglémenté
		Quelque soit le montant / > 1 an et < 3 ans	Nous consulter
		Quelque soit le montant / ≥ 3 ans	3%
2.1.8.4.	Autres types de conditions créditrices	Aucune	
2.2.	Moyens de paiement		

Services rattachés au fonctionnement du compte (suite)

2.2.1.	Chèques		
2.2.1.1.	Délivrance de chéquier		
2.2.1.1.1.	Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)	26 000 FCFA	
2.2.1.1.2.	Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)	Non applicable	
2.2.1.1.3.	Chèques barrés non endossables		
		Gratuit	
2.2.1.1.4.	Lettre-chèques	Frais de dossier	26 000 FCFA
		Commission fixe	260 FCFA / Feuille
2.2.1.1.5.	Chèques de banque sur place	Tirage de chèque en Côte d'Ivoire	15 000 FCFA
2.2.1.1.6.	Chèques de banque en UEMOA / Tirage de chèque dans la zone UEMOA	Commission fixe par dossier	21 000 FCFA
		Provisionné par dépôt espèces	31 000 FCFA
2.2.1.1.6.	Chèques de banque sur compte en devises (Minimum et Maximum)	Tirage de chèques sur autres places de la zone franc	2,25% min 6 000 FCFA + Frais FINEX 10 500 FCFA + Frais SWIFT 6 500 FCFA + Frais de dossier 10 500 FCFA + Frais de correspondant au réel
		Tirage de chèques hors zone franc (Dollar Canadien uniquement)	^(*) Pour les transferts en autres devises que l'Euro avec change, taux de CHANGE = Mid +15 points ^(**) Nous nous réservons le droit d'appliquer un taux plus élevé selon les conditions du marché
2.2.1.2.	Certification de chèque		
2.2.1.2.1.	Frais pour annulation de chèque de banque	15 500 FCFA	
2.2.1.2.2.	Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	Chèque	20 000 FCFA
		Chéquier	50 000 FCFA
2.2.1.2.3.	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	cf. <i>Opposition sur chèque</i>	
2.2.1.2.4.	Frais de destruction de chéquier	15 500 FCFA	
2.2.1.2.5.	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	Bénéficiaire BICICI	20 000 FCFA
		Emetteur chèque sans provision pour chaque présentation	52 000 FCFA
		Frais de dossier d'avertissement	21 000 FCFA
		Frais de dossier d'injonction	18 500 FCFA
2.2.1.2.6.	Frais sur chèque impayé	cf. <i>Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions</i>	
2.2.1.2.7.	Encaissement de chèques	Zone UEMOA	Gratuit
		Hors UEMOA	Gratuit
2.2.2.	Cartes bancaires		
2.2.2.1.	Renouvellement / Cotisation annuelle		
2.2.2.1.1.	Carte interbancaire (Nationale ou UEMOA)	Toutes les cartes BICICI sont VISA	
2.2.2.1.2.	Frais annuels	Carte Affaires ou Carte Visa Business	80 500 FCFA
		Carte Salaire	10 000 FCFA
2.2.2.1.3.	Carte interbancaire internationale (avec VISA, MASTERCARD, etc.)	cf. <i>Frais annuels sur les cartes bancaires</i>	
2.2.2.2.	Délivrance de carte additionnelle (à décliner par type)		cf. <i>Frais annuels sur les cartes bancaires</i>
2.2.2.3.	Confection de carte en urgence		
2.2.2.3.1.	Confection d'un code en urgence		10 500 FCFA
2.2.2.3.2.	Frais de reconfection de carte (Sauf défectuosité)		cf. <i>Frais annuels sur les cartes bancaires</i>
2.2.2.4.	Frais de réédition de code		
2.2.2.4.1.	Réédition du code confidentiel		10 500 FCFA
2.2.2.4.2.	Pin change		3 500 FCFA
2.2.2.4.3.	Changement du code Pin change en cas d'oubli		5 000 FCFA
2.2.2.4.4.	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond		21 000 FCFA
2.2.2.5.	Opposition carte		
2.2.2.5.1.	Par le client (Perte ou Vol)		10 500 FCFA
2.2.2.5.2.	levée d'opposition pour perte ou vol carte		51 500 FCFA
2.2.2.5.3.	Par la banque (Usage abusif)		10 500 FCFA
2.2.2.6.	Expédition à domicile (Frais d'envoi minimum)		À la charge du client
2.2.2.7.	Ouverture de dossier de fraude		Gratuit
2.2.2.8.	Frais de gestion des cartes (à décliner par type de carte)		cf. <i>Frais annuels sur les cartes bancaires</i>
2.2.2.9.	Prestations Services monétiques (Consultation / Édition de solde; Consultation / Édition de solde d'historique)		
2.2.2.9.1.	Consultation / Édition de solde dans la banque du client		Gratuit
2.2.2.9.2.	Consultation / Édition de solde dans les autres banques locales et UEMOA		Non applicable
2.2.2.9.3.	Consultation / Édition d'historique de solde		Gratuit
2.2.2.9.4.	Mini relevé		Gratuit
2.2.2.10.	Services accessibles via les Guichets Automatiques de Banques / Distributeurs Automatiques de Billets		
2.2.2.10.1.	Retrait d'espèces dans les Distributeurs Automatiques de Billets (DAB)		
2.2.2.10.1.1.	Distributeurs / Guichets Automatiques de Billets (DAB/GAB) de la banque du client		Gratuit
2.2.2.10.1.2.	Distributeurs / Guichets Automatiques de Billets (DAB/GAB) autres banques locales (GIM UEMOA)		500 FCFA
2.2.2.10.1.3.	Distributeurs / Guichets Automatiques de Billets (DAB/GAB) dans la zone UEMOA (GIM UEMOA)		500 FCFA
2.2.2.10.1.4.	Distributeurs Automatiques de Billets Hors zone UEMOA		4,50% / Transaction
2.2.2.10.2.	Facturation par retrait carte étrangère sur GAB BICICI		3 182 FCFA
2.2.2.11.	Paiements		

27 20 24 24 24
serviceclients.bicici@bicici.ci

La banque en toute confiance

f X in www.bicici.ci

TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE DES CORPORATES

Services rattachés au fonctionnement du compte (suite 2)

2.2.2.11.1.	Dans la zone UEMOA	Gratuit
2.2.2.11.2.	Hors zone UEMOA	4,50% / Transaction
2.2.3.	Virements et Prélèvements	
2.2.3.1.	Virements	
2.2.3.1.1.	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	Gratuit
2.2.3.1.2.	Virement entre agences en faveur d'un tiers (SICA)	Vers BICICI Gratuit Vers confrères 10 200 FCFA
2.2.3.1.3.	Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux	Gratuit
2.2.3.1.4.	Mise en place de virement permanent local ou autre	
2.2.3.1.4.1.	Création du dossier	Gratuit
2.2.3.1.4.2.	Exécution des opérations	5 500 FCFA
2.2.3.1.5.	Remise de virement	
2.2.3.1.5.1.	Support magnétique	10 000 FCFA si présence dans la remise d'au moins un compte confrère
2.2.3.1.5.2.	Support papier	30 000 FCFA quelque soit le compte bénéficiaire
2.2.3.1.6.	Exécution de l'opération vers comptes confrères (support magnétique) (support télétransmission, support papier)	250 FCFA / Ligne
2.2.3.1.7.	Mise à disposition de fonds	0,15% du montant de l'opération avec un minimum de 15 000 FCFA
2.2.3.1.8.	Demande de mise à disposition des avis d'opération de plus de trois mois sur les virements	10 500 FCFA
2.2.3.1.9.	Demande de modification et de suppression des virements internationaux permanents à l'initiative du client	10 500 FCFA
2.2.3.1.10.	Demande de sort des virements à recevoir à l'initiative du client	Montant Swift
2.2.3.1.11.	Seconde demande d'avis d'opération sur l'activité Trade	10 500 FCFA
2.2.3.2.	Prélèvements	
2.2.3.2.1.	Mise en place de l'autorisation de prélèvement	
2.2.3.2.1.1.	Création de dossier	Gratuit
2.2.3.2.1.2.	Exécution de l'opération	500 FCFA / Ligne confrère via EBANKING 15 000 FCFA / Ligne sur support magnétique
2.2.3.2.2.	Frais d'opposition sur avis de prélèvement	Néant
2.2.3.2.3.	Emission de prélèvement par une entreprise	Gratuit
2.2.3.2.4.	Paiement d'un prélèvement	cf. Exécution de l'opération
2.2.3.2.5.	Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission, support papier)	Gratuit
2.2.3.2.6.	Frais de prélèvement impayé (sans provision)	3 000 FCFA
2.2.3.2.7.	Rejet de prélèvement à l'initiative du client	3 000 FCFA

III. SERVICES BANCAIRES

3.1.	Dates de valeurs appliquées	
3.1.1.	Virements reçus	Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de la réception du virement
3.1.2.	Remise de chèque	J+1 (banque) J+3 (confrère)
3.1.3.	Remise d'effets à l'escompte	Décompte du jour de la remise, crédit valeur premier jour ouvré suivant celui de la remise
3.1.4.	Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèques	Débit le premier jour ouvré précédant celui du paiement ou de l'exécution de l'opération
3.1.5.	Versement et retrait d'espèce	Retrait J-1 / Versement J+1
3.1.6.	Livrets d'épargne	Crédit, le premier jour de la quinzaine, suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine précédant le retrait
3.2.	Frais liés aux services bancaires	
3.2.1.	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.2.	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Gratuit
3.2.3.	Emission chèque de banque en FCFA	cf. Chèque de banque en UEMOA
3.2.4.	Rejet de chèque	cf. Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions
3.2.5.	Demande d'opposition	21 000 FCFA
3.2.6.	Protêt	36 500 FCFA
3.2.7.	Frais de circularisation	100 000 FCFA
3.2.8.	Changement de signature	Gratuit à la première demande annuelle et 20 000 FCFA pour chaque nouvelle demande
3.2.9.	Modification d'intitulé de compte	Gratuit
3.2.10.	Changement d'éléments constitutifs du dossier du client, notamment d'identification	Gratuit
3.2.11.	Changement de garde de titre	Gratuit
3.2.12.	Frais de nantissement	26 000 FCFA
3.2.13.	Frais de saisie attribution (ATD)	103 000 FCFA
3.2.14.	Frais de reclassement	103 000 FCFA
3.2.15.	Autres types de services bancaires	Néant

IV. SERVICES BANQUE À DISTANCE

4.1.	Avis de débit et de crédit par voie électronique	Gratuit
4.2.	Banque en ligne: MY BICICI Entreprises	Option standard 15 000 FCFA / Mois Option premium + WEBDOC 20 000 FCFA / Mois
4.3.	Banque par téléphone (accès au guide vocal)	Service d'Assistance aux Entreprises Gratuit
4.4.	Virement électronique via MY BICICI Entreprises	
4.4.1.	Virement entre tiers BICICI	Gratuit

Services banque à distance (suite)

4.4.2.	Virement unitaire vers confrère (SICA)	350 FCFA
4.4.3.	Virement RTGS ou urgent	30 000 FCFA
4.4.4.	Virement de masse	Vers comptes BICICI Gratuit Vers confrères Tarification / Ligne 350 FCFA
4.4.5.	Impayé prélèvement	2 500 FCFA / Ligne
4.5.	Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet (seuls les coûts sont à la charge du client)	Gratuit
4.6.	Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)	Gratuit

V. GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT

5.1.	Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	cf. Frais pour rejets de chèque
5.2.	Frais de mainlevée d'opposition Banque Centrale	10 000 FCFA
5.3.	Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	31 000 FCFA / Lettre
5.4.	Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	36 500 FCFA / Lettre
5.5.	Lettre de déclaration à la CIP	cf. Frais pour rejets de chèque
5.6.	Lettre d'information préalable au rejet de chèque sans provision	cf. Frais pour rejets de chèque
5.7.	Certificat de non-paiement	cf. Frais pour rejets de chèque
5.8.	Autres frais pour incidents de paiement	cf. Frais pour rejets de chèque

VI. OPÉRATIONS DE CHANGE

6.1.	Achat et vente de devises	Frais de Mise en Place des Opérations de Change à terme	Commission de change : 0,12% Commission Fixe : 26 000 FCFA Swift : 7 000 FCFA
------	---------------------------	---	---

VII. OPÉRATIONS DE CRÉDIT

7.1.	Crédit de trésorerie	
7.1.1.	Découvert en compte convenu et formalisé	Négociable
7.1.2.	Découvert en compte convenu ou non formalisé	14,50%
7.1.3.	Crédits à court terme	Négociable
7.1.4.	Autres crédits à court terme	Négociable
7.1.5.	Autres crédits à moyen et long termes	Négociable
7.1.6.	Crédit-bail	
7.1.6.1.	Mobilier	Taux <= 12%
7.1.6.2.	Frais de dossier Crédit-bail	1% min 100 000 FCFA
7.1.6.3.	Immobilier	Néant
7.1.7.	Crédits spots : Commission sur utilisation Spot	Frais d'ouverture de dossier de crédit spot pour toute nouvelle entrée en relation : 500 000 FCFA , pour tout montant < 1 milliard FCFA 1 000 000 FCFA , pour tout montant > 1 milliard FCFA
7.1.8.	Commande effets de commerce	Prix de vente 25 feuillets 7 000 FCFA Prix de vente 50 feuillets 15 000 FCFA Prix de vente 100 feuillets 25 000 FCFA Frais de timbre 1 000 FCFA / Feuille
7.1.9.	Escompte d'effets de commerce (par type d'effet)	
7.1.9.1.	Portefeuille – escompte en intérêts	Décompte des intérêts Taux de 13,50% Commissions de manipulation (par effet) 0,25% min 2 500 FCFA Commissions de bordereau 1/3% min 3 500 FCFA Commissions de prorogation 20 000 FCFA Effets impayés 12 500 FCFA Effets réclamés 12 500 FCFA Frais d'opposition sur effets 15 500 FCFA
7.1.9.2.	Portefeuille – escompte en valeur	Commissions de manipulation (par effet) 0,25% min 2 500 FCFA Commissions de bordereau 1/3% min 3 500 FCFA Commissions de prorogation 10 500 FCFA Effets impayés 10 500 FCFA Effets réclamés 12 500 FCFA Frais d'opposition sur effets 15 000 FCFA
7.1.9.3.	Portefeuille – encaissement	Commissions d'encaissement 10 500 FCFA Commissions de prorogation 10 500 FCFA Effets impayés 12 500 FCFA Effets réclamés 12 500 FCFA Frais d'opposition sur effets 15 500 FCFA
7.1.10.	Facilités de caisse et avances (types à définir)	Taux négociable dans la limite du taux d'usure
7.1.11.	Prêt de consolidation de découvert	Taux négociable dans la limite du taux d'usure
7.1.12.	Autres types de crédits de trésorerie	Taux négociable dans la limite du taux d'usure
7.2.	Crédits par signature	
7.2.1.	Cautions sur marché	3% min 36 000 FCFA / Trimestre
7.2.2.	Cautions fiscales et douanières	3% min 36 000 FCFA / Trimestre
7.2.3.	Aval de traites	3% min 36 000 FCFA / Trimestre
7.3.	Opérations connexes aux opérations de crédits	
7.3.1.	Mainlevée hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)	103 000 FCFA
7.3.2.	Avenant sur contrat prêt	0,25% min 31 000 FCFA
7.3.3.	Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)	Gratuit
7.3.4.	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	Gratuit
7.3.5.	Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	31 000 FCFA
7.3.6.	Demande de décompte	Gratuit
7.3.7.	Demande d'édition de tableau d'amortissement	Gratuit
7.3.8.	Demande de réédition de tableau d'amortissement	10 500 FCFA
7.3.9.	Commission d'engagements sur la partie non décaissée des crédits amortissables	1%

TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE DES CORPORATES

Opérations de crédit (suite)

7.3.10.	Frais de notification d'octroi des dossiers de prêts	0,30%	
7.3.11.	Frais et commissions d'escompte	cf. <i>Frais d'escomptes sur effets de commerce</i>	
7.3.12.	Modification des conditions de crédit avec avenant	0,25% min 30 000 FCFA	
7.3.13.	Frais de dossier (Traitement des tirages ASPG)	26 000 FCFA	
7.3.8.	Demande de réédition de tableau d'amortissement	10 500 FCFA	
7.3.9.	Commission d'engagements sur la partie non décaissée des crédits amortissables	1%	
7.3.10.	Frais de notification d'octroi des dossiers de prêts	0,30%	
7.3.11.	Frais et commissions d'escompte	cf. <i>Frais d'escomptes sur effets de commerce</i>	
7.3.12.	Modification des conditions de crédit avec avenant	0,25% min 30 000 FCFA	
7.3.13.	Frais de dossier (Traitement des tirages ASPG)	26 000 FCFA	
7.3.14.	Frais de dossiers (traitement des autorisations de sortie / mainlevées) sur gage de stock	13 000 FCFA	
7.3.15.	Frais de dossier (Traitement des Apurements des ASPG)	13 000 FCFA	
7.3.16.	Renouvellement de ligne de crédit court terme	0,30% min 1 000 000 FCFA	
7.3.17.	Mise en place de ligne de crédit court terme	0,30% plafonné 2 575 000 FCFA	
7.3.18.	Renouvellement de Lettre de Tierce Détention	25 000 FCFA	
7.3.19.	Durée de portage de plus d'un (1) an	0,10% (min 25 000 FCFA max 200 000 FCFA)	
7.3.20.	Demande d'Autorisation de Sortie (DAS)	15 000 FCFA	
7.3.21.	Cautions		
7.3.21.1.	Cautions et avals et SBLC		
	Cautions diverses	3% l'an min 36 000 FCFA / Trimestre indivisible	
	Soumission en douane		
7.3.21.2.	Notification sans engagement de garanties bancaires internationales	0,10% min 50 000 FCFA	
7.3.21.3.	Frais fixes de tenue de dossier	Cautions et soumissions générales	36 000 FCFA
		Cautions conseil du café cacao agrément	36 000 FCFA
		Cautions conseil du café cacao (bonne exécution)	36 000 FCFA
		Signature d'obligations cautionnées, par obligation (T)	41 500 FCFA
		Cautions auprès du PAA	36 000 FCFA
		Caution d'agrément pour l'exportation du bois	36 000 FCFA

Opérations avec l'étranger (suite)

8.5.1.	Remise documentaire import - Portefeuille documentaire import		
8.5.1.1.	Remise documentaire contre acceptation et retour	Commission documentaire	0,10% min 51 500 FCFA
		Commission de transfert	2,25% min 6 000 FCFA
		Commission d'acceptation (par effet)	6 500 FCFA
		Frais de port / Frais d'envoi DHL	25 000 FCFA
8.5.1.2.	Remise documentaire contre acceptation et paiement	Commission documentaire	0,10% min 51 500 FCFA
		Commission de transfert	2,25% min 6 000 FCFA
		Taxe de transfert BCEAO (si hors zone UEMOA)	0,60% mini 100 FCFA
		Commission de change	0,12% min 10 000 FCFA
		Commission d'encaissement	2,15% min 77 500 FCFA
		Commission d'intervention et de prorogation	10 500 FCFA
		Retour d'impayé ou réclamation	41 500 FCFA
		Commission de souffrance	1,10% min 31 000 FCFA, max 41 500 FCFA / Semaine
		Frais de Swift	26 000 FCFA
		Commission d'acceptation	6 500 FCFA
8.5.1.3.	Remise documentaire reçue d'un confrère	Commission documentaire	0,10% min 51 500 FCFA
		Commission de transfert	2,25% min 6 000 FCFA
		Taxe de transfert BCEAO	0,60% min 100 FCFA
		Commission de change	0,12% min 10 000 FCFA
		Commission d'encaissement	0,11% min 8 500 FCFA, max 31 000 FCFA
		Commission d'intervention et de prorogation	10 500 FCFA
		Retour d'impayé ou réclamation	41 500 FCFA
		Commission de souffrance	1,10% min 31 000 FCFA, max 41 500 FCFA / semaine
		Frais de Swift	26 000 FCFA
		Frais reversés au confrère	Au réel
8.5.1.4.	Remise documentaire domiciliée chez un confrère	Frais éventuels réclamés par le cédant	Au réel
		Frais de dossier sur facture domiciliée chez le confrère	10 500 FCFA
8.5.1.5.	Remise documentaire à vue	Commission documentaire	0,10% min 51 500 FCFA
		Commission de transfert	2,25% min 6 000 FCFA
		Taxe de transfert BCEAO	0,60% min 100 FCFA
		Commission d'intervention et de prorogation	10 500 FCFA
		Retour d'impayé ou réclamation	41 500 FCFA
		Commission de souffrance par semaine	1,10% min 31 000 FCFA max 41 500 FCFA
		Frais de Swift	26 000 FCFA
		Commission de change	0,12% min 10 000 FCFA
		Commission documentaire par connaissance	2,15% min 51 500 FCFA max 257 500 FCFA
		Frais d'envoi DHL	25 000 FCFA
Prorogation d'échéance	15 500 FCFA		
Retour d'impayé ou réclamation	41 500 FCFA		
8.5.2.	Remise documentaire export	Avis de sort (sur demande du client)	10 000 FCFA à la demande du client + 10 000 FCFA pour chaque nouvelle relance
		Commission de change	0,12% min 10 000 FCFA
		Frais d'encaissement par effet	1,10% min 35 000 FCFA max 50 000 FCFA
		Frais du correspondant	Au réel
8.5.3.	Crédit documentaire import		
8.5.3.1.	Ouverture	Commission d'ouverture	3% / An min 31 000 FCFA
		Frais de dossier	26 000 FCFA
8.5.3.2.	Utilisation	Frais Swift	26 000 FCFA
		Utilisation	1% min 5 500 FCFA
		Taxe BCEAO	0,60% min 100 FCFA
		Acceptation	2,70% sur 1 mois min
8.5.3.3.	Modification	Transfert	2,25% min 6 000 FCFA
		Commission fixe	31 000 FCFA
8.5.3.4.	Commission de modification (portant sur le montant de la Ligne de Crédit)	Commission de modification (portant sur la validité au delà de la période couverte par la commission d'ouverture)	3% / An min 50 000 FCFA
			3% l'an / Trimestre indivisible min 50 000 FCFA
8.5.3.5.	Draft sans ouverture de crédit documentaire		
8.5.4.	Crédit documentaire export	Commission de dossier	21 000 FCFA
		Commission de notification	1,10% / An min 36 500 FCFA max 51 500 FCFA
		Commission de confirmation par trimestre indivisible	1,75% / An min 36 500 FCFA
		Commission de modification	36 500 FCFA
		Commission de réalisation ou levée de documents	0,25% min 46 500 FCFA
		Commission d'acceptation ou engagement différé	1,50% min 36 500 FCFA
		Remise de documents irréguliers	21 000 FCFA
		Confirmation silencieuse	2,15% / Trimestre indivisible min 26 000 FCFA
		Transfert de crédit	3,20% min 67 000 max 257 500 FCFA
		Frais de swift	26 000 FCFA
8.5.5.	Domiciliation recettes d'exportation	Frais de port (DHL)	25 000 FCFA
		Commission de change	0,12% min 10 000 FCFA
		Commission de domiciliation perçue à l'ouverture du dossier	6 500 FCFA
		Commission de Relance	7 500 FCFA
	Seconde demande d'avis d'opération sur l'activité Trade	10 500 FCFA	

VIII. OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

8.1.	Encaissement chèque et effet en devises (Euro)		
8.1.1.	Commission prorogation – commission rapatriement	Néant	
8.1.2.	Commission d'encaissement	21 000 FCFA	
8.1.3.	Frais d'envoi	26 000 FCFA	
8.1.4.	Provision pour retour de chèques impayé	Bénéficiaire BICICI	20 000 FCFA
		Émetteur chèque sans provision pour chaque présentation	52 000 FCFA
8.1.5.	Avis de sort / Swift	10 500 FCFA	
8.2.	Emission de chèques et effets en devises (Euro)		
8.2.1.	Frais de dossier	5 500 FCFA	
8.2.2.	Commission de transfert	1% min 15 500 FCFA	
8.2.3.	Taxe	0,60% min 100 FCFA	
8.2.4.	Frais Swift	5 500 FCFA	
8.2.5.	Frais liés à l'autorisation de change	0,12 % min 10 500 FCFA	
8.3.	Encaissement chèques et effets libres reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA		
8.3.1.	Chèques reçus par la compensation régionale		
8.3.2.	Frais d'encaissement	UEMOA	Gratuit
		International	5 000 FCFA
3.3.3.	Frais de manipulation		
3.3.4.	Commission fixe par dossier		
8.3.5.	Frais de Swift	UEMOA	6 000 FCFA
		International	15 000 FCFA
8.3.6.	Frais de port de lettre		
8.3.7.	Frais sur chèque en souffrance		
8.3.8.	Frais fixe d'impayés		
8.4.	Transferts		
8.4.1.	Transferts zone UEMOA (RTGS)		
8.4.1.1.	Commission de transfert	À l'émission	45 000 FCFA Papier / 30 000 FCFA MYBICICI Entreprises
		À la réception	Gratuit
8.4.1.2.	Frais de dossier		
8.4.2.	Transferts hors zone UEMOA		
8.4.2.1.	Virement hors UEMOA (Transferts autres devises que l'EURO avec change)		
8.4.2.1.1.	Commission de transfert	2,25% min 6 000 FCFA + Frais Finex 10 500 FCFA + Frais SWIFT 6 500 FCFA + Frais de dossier 10 500 FCFA + Frais de correspondant au réel	
		⁽¹⁾ Pour les transferts en autres devises que l'Euro avec change, taux de CHANGE = Mid +15 points ⁽²⁾ Nous nous réservons le droit d'appliquer un taux plus élevé selon les conditions du marché	
8.4.2.1.2.	Taxe de transfert BCEAO	0,60% min 100 FCFA	
8.4.2.1.3.	Commission de change	0,12% min 10 000 FCFA	
8.4.2.1.4.	Renseignement du formulaire de change par la banque pour le compte du client		
8.4.2.1.5.	Tarification selon montant prélevé par le correspondant		
8.4.2.2.	Virement hors UEMOA (Transferts en euro)		
8.4.2.2.1.	Commission de transfert	2,25% min 6 000 FCFA + Frais Finex 10 500 FCFA + Frais SWIFT 6 500 FCFA + Frais de dossier 10 500 FCFA + Frais de correspondant au réel	
		⁽¹⁾ Pour les transferts en autres devises que l'Euro avec change, taux de CHANGE = Mid +15 points ⁽²⁾ Nous nous réservons le droit d'appliquer un taux plus élevé selon les conditions du marché	
8.4.2.2.2.	Taxe de transfert BCEAO	0,60% min 100 FCFA	
8.4.2.2.3.	Renseignement du formulaire de change par la banque pour le compte du client		
8.5.	Opérations documentaires		

TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE DES CORPORATES

IX. AUTRES SERVICES			
9.1.	Location de coffre-fort	Modèle A petit compartiment	250 000 FCFA
		Modèle B moyen compartiment	300 000 FCFA
		Modèle C grand compartiment	400 000 FCFA
		Modèle D très grand compartiment	500 000 FCFA
		Montant forfaitaire (caution)	500 000 FCFA
		Frais d'effraction de coffre et remise en l'état	Au réel + 30 000 FCFA
9.2.	Frais de reproduction de clé		Au réel + 31 000 FCFA
9.3.	Demande de renseignements sur client		Gratuit
9.4.	Demande de renseignements financiers		Gratuit
9.5.	Demande de renseignements commerciaux (par télécopies et avec accord du client)		Gratuit
9.6.	Demande de renseignements comptables (Commissaires aux comptes)		100 000 FCFA
9.7.	Frais annuels sur compte inactif (créances arriérées)		Gratuit
9.8.	Frais relatif saisie-arrêt / avis à tiers détention ou opposition administrative	Retrait copie d'ATD	25 000 FCFA / Année d'antériorité
		Comptes au contentieux	Gratuit
		Décision de justice ordonnant un compulsoire	25 000 FCFA sauf compte au contentieux
9.9.	Recherche sur saisie attribution ou conservatoire de créance (document de +2 ans)		21 000 FCFA / Année d'ancienneté
9.10.	Traitement des réquisitions judiciaires, des décisions de gel, de mise sous séquestre + traitement de leurs mainlevées		51 500 FCFA
9.11.	Recette: Effet domicilié	Par avis de sort demandé par le cédant	5 500 FCFA
		Récupération des frais au réel (charge cédant)	Au réel
9.12.	Commissions de service étranger		
9.12.1.	Commission de change		0,12% min 10 000 FCFA
9.12.2.	Domiciliation des importations	Commission de domiciliation perçue à l'ouverture du dossier	6 500 FCFA
		Commission de Relance	7 500 FCFA
9.12.3.	Commission fixe de nantissement	A percevoir lors de la mise en place de chaque avance	31 000 FCFA
9.12.4.	Copie de message Swift	A percevoir à chaque remise d'une copie du message Swift	5 500 FCFA
9.13.	Produits		
9.13.1.	Connexis Trade		51 500 FCFA
9.13.2.	Affacturage		Nous consulter
9.13.3.	Leasing		Nous consulter
9.14.	Études de crédit		
9.14.1.	Utilisation entrepot fictif	Commission de service	3% l'an min 35 000 FCFA / Trimestre indivisible
9.14.2.	Lettres de garantie pour absence de document	Commission Proportionnelle	3% l'an min 26 000 FCFA / Trimestre
		Frais fixes de tenue de dossier	21 000 FCFA
9.14.3.	Portefeuille Libre Export - Chèques		
9.14.3.1.	Escompte en valeur	Commission de recouvrement	1,50% min 21 000 FCFA
		Commission de change	0,12% min 10 000 FCFA
		Demande de sort	10 500 FCFA
		Frais de port (DHL ou autre)	25 000 FCFA
		Frais réclamé par le correspondant	Au réel
		Impayés	51 500 FCFA
9.14.3.2.	Encaissement S.B.F (Autres Banques)	Commission de recouvrement	1,50% min 21 000 FCFA
		Demande de sort	5 500 FCFA
		Frais de port (DHL ou autre)	25 000 FCFA
		Frais réclamé par le correspondant	Au réel
9.14.4.	Portefeuille Libre Export - Effets	Frais d'encaissement par effet	3% min 36 500 FCFA max 51 500 FCFA
		Frais de port (DHL ou autre)	25 000 FCFA
9.14.4.1.	Commissions / Encaissement	Frais du correspondant	Au réel
		Retour d'effet impayé	51 500 FCFA
		Prorogation par effet	15 500 FCFA
		Demande de sort (par avis)	10 500 FCFA
9.14.4.2.	Escompte en intérêts		
9.14.4.2.1.	Hors Café-Cacao	Catégorie A	TBB + 4%
		Catégorie B	TBB + 3,25%
		Catégorie C	TBB + 3,75%
		Catégorie D	TBB + 3,75%

Autres services (suite)

9.14.4.2.2.	Exportateurs de Café-Cacao	Taux	TBB + 3,50%
9.14.4.2.3.	Commissions	Commission documentaire	110% min 36 500 FCFA max 51 500 FCFA
		Frais de port (DHL ou autre)	25 000 FCFA
		Retour d'effet impayé	51 500 FCFA
		Prorogation par effet	15 500 FCFA
		Demande de sort (par avis)	10 000 FCFA à la demande du client + 10 000 FCFA pour chaque nouvelle relance
		Commission de change	0,12% min 10 000 FCFA
9.14.4.2.4.	Remises documentaires à l'encaissement	Commission documentaire	110% min 36 500 FCFA max 51 500 FCFA
		Frais de port (DHL ou autre)	25 000 FCFA
		Retour d'impayé	51 500 FCFA
		Prorogation par effet	15 500 FCFA
		Demande de sort (par avis)	10 000 FCFA à la demande du client + 10 000 FCFA pour chaque nouvelle relance
		Frais de swift	26 000 FCFA
		Commission de change	0,12% min 10 000 FCFA
9.14.5.	Portefeuille libre import		
9.14.5.1.	Recouvrement des effets	Commission fixe par dossier	10 500 FCFA
9.14.6.	Divers		
9.14.6.1.	Renseignements commerciaux	Frais pour communication au client	5 500 FCFA
		Correspondants étrangers	62 000 FCFA
9.14.6.2.	Frais de réaménagement par tranche de prêt	Pour un capital restant dû	Gratuit
9.14.6.3.	Lettres en cas de débiteur irrégulier		31 000 FCFA / Lettre
9.14.6.4.	Frais juridiques, prises de frais d'assistance dans les restructurations		2,50% min 200 000 FCFA + Frais d'actes au réel à la charge du client
9.14.6.5.	Réclamations non justifiées		5 500 FCFA
9.15.	Cartes Opérations	Mise en opposition pour perte ou vol	10 500 FCFA
		Levée d'opposition pour perte ou vol carte	51 500 FCFA
		Rédition de code confidentiel	10 500 FCFA
		Destruction d'une carte non réclamée	15 500 FCFA
9.16.	Commission forfaitaire pour recherche de débouchés	Banques affiliées, par demande	77 500 FCFA
		Autres banques, par demande	154 000 FCFA
9.17.	Visualisation d'une vidéosurveillance	Clients	51 500 FCFA
		Non clients	72 500 FCFA
9.18.	Conditions TPE Commerçants / TPE GPRS		Pas de frais d'adhésion
			Frais de location : 20 000 / Mois
			Frais perçu sur les transactions : 2%
9.19.	Conditions standard financement structuré	Nature du crédit	Crédit Moyen Terme Amortissable (ci-après le «CMT» ou la «Facilité»)
		Commission de montage et de mise en place ou d'arrangement	Nous consulter
		Commission d'engagements	Nous consulter
		Commission de participation	Nous consulter
		Commission d'agent du crédit	Nous consulter
		Commission d'agent de sûretés	Nous consulter
9.20.	Opérations juridiques & contentieux	Main levée de nantissement de titres	103 000 FCFA
		Demande de main levée sur les cautions domestiques	103 000 FCFA
		Demande de main levée partielle sur les cautions domestiques	103 000 FCFA
		Main levée d'hypothèque	103 000 FCFA
		Droit de Communication	77 500 FCFA
		Authentification de tout document reçu de la clientèle	10 500 FCFA / Acte + Frais de greffe au réel
		Enregistrement d'actes à la DGI	0,10% max 515 000 FCFA / min 12 500 FCFA + Frais fixe d'enregistrement 25 000 FCFA + Frais de timbre 550 FCFA / Page
		Inscription d'actes au greffe	12 500 FCFA / acte + Frais de greffe au réel
		Frais pour protocole d'accord	10% du montant à restructurer
		Avis de passage	51 500 FCFA
Frais forfaitaires sur comptes crédi- teurs en gestion au contentieux	10 000 FCFA / Mois		